

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 mars 2024

Présents : BACHEVILLIER Stéphane, BAYLE-DUFRECHOU Nelly, COUSSE Christophe, DEJARDIN Magali, LARROZE Gisèle, MERLE Karine, SIOUTAC Gilbert, RAYMOND Régis, ROQUES Michel

Absent : LAFFORGUE Alain,

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 6 décembre 2023.
2. Etude & vote du compte administratif.
3. Etude & vote du compte de Gestion.
4. Etude des demandes de subventions.
5. Travaux à prévoir sur logements communaux.
6. Questions diverses.

Secrétaire de séance : BAYLE-DUFRECHOU Nelly

La séance est ouverte à 18 heures 45

1. Approbation du compte rendu de la séance du 036 décembre 2023.

PV de la séance du 6 décembre 2023 a été signé par les membres présents sauf R. RAYMOND.

2. Examen et vote du compte administratif 2023

Fonctionnement 2023 :

Dépenses 81 095.43 €

Recettes 103 871.62 €

Résultat de fonctionnement 2023 : **22 776 19 €** (bénéfice)

Excédent de clôture de 2022 : **129 001.22 €**

Investissement 2023 :

Dépenses 2 987.84 €

Recettes 13 143.95 €

Résultat d'investissement 2023 : 10 156.11 € (bénéfice)

Déficit d'investissement 2022 : 5 298.43€

Restes à réaliser : 13 943.66 €

Résultat de clôture 2023

Fonctionnement 151 777.41 €

Investissement - 9 085.98 €

Résultat de l'année 2023 : 142 691.43 € (bénéfice)

Résultat à affecter

Affectation au 1068 : 9 085.98 € (Couverture déficit investissement)

Report en recette de fonctionnement 142 691.43 €

Le Maire quitte la salle avant le vote.

Votants : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

3. Examen et vote du compte de gestion 2023 :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par Madame PAILLAS Eliane perceptrice, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

4. Etude des demandes de subventions

Comité des fêtes : 3000€

Sortie de Monsieur BACHEVILLIER pour le vote

Votants : 08 Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

Touch à Tout : pas de subvention demandée

Tizind'Oc : 500€

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

ADMR : 200 €

Pompiers : 150 €

FNACA : 50 €

Souvenir Français : 50 €

Don du sang : 50 €

Pétanque le Bon accord

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

Nouvelles demandes :

Groupement des Agriculteurs de l'Isle en Dodon : 200€

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

LILH'ACHAT : 300€ proposé si besoins.

Des réserves sont émises sur le principe de la subvention compte tenu du caractère particulier de cette association

Votants : 09 Pour : 06 Contre : 01 Abstention : 02

La croix rouge : 150€

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

Aide au voyage (élèves de 4^{ème} du collège de l'Isle en Dodon) : 2 élèves concernés : aide attribuée : 50€ par enfant.

Votants : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

5. Travaux à prévoir sur les logements communaux

T2 loué à Maxime et Justine

DPE Classe E

Changement du chauffage + un peu d'isolation

2 devis de remplacement de chauffage (clim réversible)

- CCL + pose = 5000€
- Thermonéo = un peu plus cher de 500€
-

Concernant l'isolation, à voir si possibilité de mettre par exemple de la laine soufflée ou autre.

Subvention possible par la communauté de communes.

T3 devrait être libéré en avril.

Maxime a fait par de l'intérêt de son frère pour le logement.

Candidatures à recevoir.

Possibilité de procéder au changement du système de chauffage tout comme pour le T2.

A suivre – vote sera envisagé au prochain conseil avec les derniers éléments reçus.

5. Questions diverses

a. Terrains à bâtir

- Parcelle côté école :

Un devis de bornage + division cadastrale : 1385€

Cependant les candidats ne se manifestent plus pour le moment. Ce point sera remis à l'ordre du jour si la candidature se confirme, possibilité de délimiter le terrain sur la base de la partie constructible.

- Terrain de foot :

Plan du projet présenté

Observation = gros travail de terrassement à prévoir

Division + bornage = 2460€

A revoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 22

Les membres présents ont signé le registre :

BACHEVILLIER Stéphane	BAYLE-DUFRECHOU Nelly	COUSSE Christophe	DEJARDIN Magali
LAFFORGUE Alain	LARROZE Gisèle	MERLE Karine	RAYMOND Régis
Absent			
ROQUES Michel	Le Maire, SIOUTAC Gilbert		